

Notre charte d'engagement RSE Green Expertise 2018

Green Expertise par sa dirigeante Juliette GUESDON s'engage en 2018 à poursuivre sa démarche RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) et réaffirme ses valeurs fondamentales :

- Un travail de qualité conforme aux besoins et attente du client
- Une approche bienveillante sans jugement ni critique
- Une intégrité dans les missions réalisées
- Une transparence dans le travail réalisé et dans les méthodes utilisées
- Un respect de la réglementation applicable au métier de consultant et formateur

Par cette charte, je m'engage à respecter un certain nombre d'actions afin de répondre aux objectifs de développement durable que je me suis fixée, et ce dans un esprit d'amélioration continue.

Environnement

- 1- Trier l'ensemble des déchets générés par l'activité : tri du papier, carton, emballages légers (plastique).
- 2- Eliminer les déchets dangereux en choisissant la filière appropriée : tri des piles, cartouches.
- 3- Réduire le volume de papier utilisé : réutilisation du papier pour les feuilles de brouillon, impression par défaut en recto/verso, brochures numériques.
- 4- Favoriser les transports les moins polluants : investissement en 2016 dans un véhicule hybride pour limiter les émissions de CO2.
- 5- Développer les outils de communication à distance afin de limiter les déplacements : développement d'une offre de suivi des prestations à distance par téléphone ou skype.
- 6- Acheter des produits respectueux de l'environnement : papier écolabellisé, FSC, matériel de bureau portant un label, ordinateur Energy star...
- 7- Appliquer au quotidien des gestes écoresponsables dans les domaines suivants : eau, énergie, transports, achats, biodiversité.

Social

- 8- Vérifier les pratiques des partenaires et fournisseurs afin d'éviter toute complicité à quelconque discrimination par méconnaissance ainsi que le respect des principes fondamentaux et droits du travail.
- 9- Veiller à un équilibre Homme Femmes dans les contrats de partenariats et missions de sous-traitance.



- 10- Respecter les horaires de travail du personnel lors de missions réalisées chez le client et valider sa disponibilité afin de perturber le moins possible l'activité.
- 11- Annuler toute mission en cas de risque de maladie contagieuse afin de ne pas contaminer la direction et les salariés.
- 12- Mettre à niveau régulièrement mes compétences en suivant des formations adaptées à mon métier et aux exigences réglementaires.

Sociétal

- 13- Soutenir les associations locales impliquées dans l'environnement et le développement durable. Green Expertise soutient depuis 2013 l'association locale Méditerranée 2000, et est membre de plusieurs ONG.
- 14- Participer à des actions environnementales ou humanitaires. Participation annuelle à l'opération « Nettoyons la nature ! » ; participation à la collecte de la Banque Alimentaire en 2015 et 2017.

Loyauté des Pratiques

- 15- Ne pas réaliser d'audit de certification chez un client ayant fait appel préalablement aux prestations de Green Expertise.
- 16- Refuser tout cadeau en vue d'obtenir une certification.
- 17- Assurer une concurrence loyale avec les cabinets de conseil exerçant le même métier en pratiquant les prix du marché.
- 18- Traiter les informations confidentielles des clients avec la sécurité requise.

A Nice le 08/02/2018

